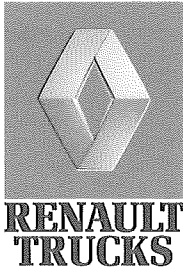


LOMATIC.SERVICE
AVENUE CYPRIEN FAURIE BP 549
19107 BRIVE LA GAILLARDE
distributeur et réparateur
ATL:05 55 88 90 92 STD:05 55 88 90 90
SAS AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIRET:51780472000020
TVA CEE FR 09 517 804 720
IBAN FR 79 3000 2067 8000 0006 0135 T38



**LE GARRIT ENERGIE
ENVIRONNEMENT**

LA LANDE LE GARRIT BAS
46200 MAYRAC
FRANCE

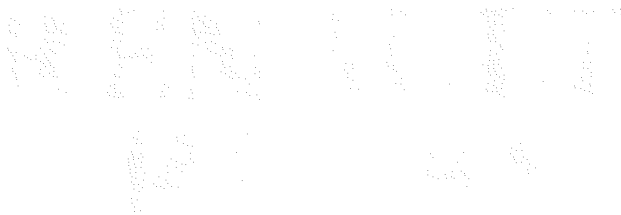
DATE : 18/11/2025
No FACTURE : 311376
COMPTE CLIENT : 041 0000010112
NO TVA : FR50521350116

TPS OU QTE	REFERENCE	FPD	DESIGNATION	PRIX UNIT HT	% REM	PFI PORT	PRIX NET HT	MONTANT HT	C
No OR: 0012165 TYPE: 0 RECEPTION: LEFEBVRE JL FACTURE PAR: LEFEBVRE JL			Immatriculation: MANUT Kms/Hrs: 95109 Sec: 0 Date Entrée: 14/11/2025		V.I.N.: MANUTENTION Votre Commande:				
1	INT DEPGRUE0000005	004	MO MANUTENTION GRUE FORFAIT 6.5 H A 135.00 € HT	877,50			877,50	877,50	2
0.0	TOTAL TRAVAUX							877,50	

DEPUIS LE 1er MAI 2015, TOUTE PIÈCE (RENAULT TRUCKS/OKELIA/ECHANGE STANDARD) ACHETÉE ET MONTÉE CHEZ UN REPARATEUR AGRÉÉ RENAULT TRUCKS EN FRANCE, EST COUVERTE SUR INCIDENT DE CELLE-CI PAR UNE GARANTIE DE 2 ANS (Pièces, Main d'Oeuvre, Dépannage et Remorquage)

VIREMENT A 30 JOURS FIN DE MOIS AU 31/12/2025 : 1 053,00						
CT	TAUX	MONTANT HT	MONTANT TVA	TOTAL NET HT	TOTAL TVA	TOTAL A PAYER TTC
2	20.0	877,50	175,50	877,50	175,50	1 053,00
mille cinquante-trois EURO zéro CENTS						
Tout montant exprimé en EUR						

*Payé le 12.12.25
Vincent*



T.V.A. acquittée par option sur les débits, article 9, loi du 6.01.1966, décret du 19.09.1967.
La présente vente est faite aux conditions particulières ci-dessus (quantité, qualité, prix, etc.) et aux conditions générales figurant au verso. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat. Facture payable en nos Etablissements au comptant sans escompte. **Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.** Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard au taux annuel de trois fois le taux d'intérêt et une indemnité de 40 € sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. **CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE :** le transfert de la propriété des marchandises interviendra le jour du paiement intégral du prix en principal et intérêts. A défaut de ce dernier, le vendeur se réserve la possibilité de reprendre les marchandises livrées. Cette initiative appartient exclusivement au vendeur et n'entraîne pas l'application de la clause pénale. En cas d'annulation de la vente par le client, les acomptes déjà versés restent acquis au vendeur à titre de dommages et intérêts. En cas d'annulation de la vente par le vendeur, les acomptes déjà versés restent acquis au client à titre de dommages et intérêts. **VOIR AU VERSO :** conditions générales de vente, d'escompte et d'attribution de juridiction. Clause pénale - Pièces détachées et Service Après-Vente. Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ventes et de réparations au verso de ce document et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires sauf accord de notre part.